

La Chine face aux menaces sécuritaires africaines

Par **Bruno Hellendorff**, chercheur-stagiaire au GRIP.

10 mars 2011

Résumé

Si la Chine a fait une entrée remarquée en Afrique, la dimension sécuritaire de cette dynamique reste largement ignorée. Bien que ses exportations d'armements et son soutien à certains dictateurs constituent sans doute une menace croissante pour la stabilité du continent, la Chine professe un engagement sans concession vers la paix et la sécurité en Afrique, seul à même d'apporter une sécurisation sur le long terme de ses investissements et intérêts. Le développement continu du partenariat sino-africain, pour complexe qu'il soit, offre donc de nouvelles perspectives à la coopération internationale et au renforcement des structures en charge de la paix et la sécurité régionale. Reste à savoir si la Chine répondra aux nouvelles menaces sécuritaires qu'elle rencontre en Afrique par un positionnement plus coopératif ou plus unilatéral.

Mots clés : Chine, Afrique, sécurité, défense, armes, menaces, coopération.

Abstract

Evolutions and prospects of the Chinese approach to peace and security in Africa

Though the Chinese foray in Africa has been subject to wide exposure, its impact on regional peace and security remains by and large overlooked. However, aside from its arms sales and political support to dictators, China is gradually engaged toward peace and security in the continent, as this is the only way to secure its investments and interests there in the long run. As the Sino-African partnership develops and grows, new opportunities and prospects for international cooperation arise. This in turn should result in more effective mechanisms to promote and enforce regional peace and security, but it remains to be seen whether China will keep wishing for more inclusivity in the management of the "irregular threats" it faces in Africa.

Keywords : China, Africa, security, defense, arms, cooperation, threats.

Citation :

HELLENDORFF Bruno, *La sécurité en Afrique : quelle évolution pour l'approche chinoise ?*, Note d'Analyse du GRIP, 10 mars 2011, Bruxelles.

URL : http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2011-03-10_FR_B-HELLENDORFF.pdf



Introduction

Anne Itto, ministre de l'Agriculture du Sud-Soudan, déclarait en août 2010 que la Chine était « effrayée » par l'instabilité qui pourrait résulter du référendum de janvier 2011¹. « Premier vrai test » de la stratégie de non-interférence de Pékin², le référendum soudanais a en fait démontré la flexibilité de la diplomatie chinoise, qui est passée d'une attitude défensive et opportuniste – exemplifiée par le slogan désormais fameux « les affaires sont les affaires » du vice-ministre des Affaires étrangères, Zhou Wenzhong, en 2004³ – à un positionnement globalement plus coopératif et une vision plus inclusive de la promotion de la paix. Le développement de ses intérêts en Afrique, liés principalement aux matières premières, nécessite en effet une constante adaptation de la part de Pékin aux écueils et défis sécuritaires rencontrés sur le continent.



Soldats chinois au Soudan

La Chine a ainsi développé une rhétorique de promotion de la paix au niveau international faisant la part belle au multilatéralisme, accompagnée dans la plupart des cas de gestes forts : elle est aujourd'hui fortement engagée dans des missions de lutte contre la piraterie au large de la Somalie ainsi que dans chaque mission de maintien de la paix de l'ONU en Afrique⁴.

Toutefois, si cette nouvelle « responsabilité internationale »⁵ est unanimement saluée dans son principe, son application pose encore question. Pékin a ainsi récemment tenté de bloquer un rapport d'experts des Nations unies faisant état d'un possible contournement de l'embargo sur les armes au Darfour par la Chine ; des cartouches probablement manufacturées en Chine ont en effet été retrouvées sur plusieurs sites où des Casques bleus furent attaqués⁶.

Cet article s'attache à considérer l'évolution de la politique africaine de la Chine dans le domaine de la paix et la sécurité en essayant de dégager les tendances générales à l'œuvre dans les relations bilatérales et multilatérales qu'entretient la Chine avec les États et organisations africains et en tentant de déterminer sur quelles opportunités de coopération il serait le plus judicieux de capitaliser, dans une optique de renforcement de la stabilité régionale.

1. A. Boswell, « Southern Sudanese Official Says China Seeks Better Ties to Protect Assets », *Bloomberg*, 2010. <http://www.bloomberg.com/news/2010-08-20/southern-sudanese-official-says-china-seeks-better-ties-to-protect-assets.html>
2. G. Dyer, « Beijing and troubled nations: Signals of a shift », *Financial Times*, 20 janvier 2011.
3. H. French, « China in Africa: All Trade, With No Political Baggage », *The New York Times*, 8 août 2004.
4. Le mandat de la MINURCAT – seule opération à laquelle elle n'ait pas participé – s'est terminé le 31 décembre 2010.
5. Men Honghua, « Learn to Play by the Rules : China's role in International Institutions », *IRChina*, 2004. <http://www.irchina.org/en/news/view.asp?id=375>
6. L. Charbonneau, « China tries to dodge Darfur bullets report:envoys », *BBC News*, 19 octobre 2010. <http://www.reuters.com/article/2010/10/19/us-sudan-darfur-un-idUSTRE69I6L720101019>

1. Le rôle de l’Afrique dans la politique de sécurité chinoise

1.1. Développement chinois

Pour Dai Bingguo, en charge de la politique étrangère chinoise au sein de l’administration Hu Jintao, les intérêts stratégiques chinois sont : (1) le maintien de son système interne et la sécurité de l’État, (2) la souveraineté nationale et son intégrité territoriale et (3) un développement stable et continu de son économie et sa société⁷.

Indirectement, la lutte contre le terrorisme au niveau mondial et les opérations de contre-piraterie dans le Golfe d’Aden participent à la défense des deux premiers intérêts stratégiques chinois (cf. *infra*).

Le troisième intérêt stratégique majeur (« core interest ») de la Chine se rapporte à la notion de sécurité économique. À ce niveau, l’Afrique apparaît vite comme un enjeu d’importance. Premièrement, ses matières premières sont essentielles à l’approvisionnement de l’économie manufacturière chinoise. Deuxièmement, ses marchés représentent des débouchés commerciaux à grand potentiel pour l’industrie exportatrice de l’Empire du Milieu. Troisièmement, ses structures socio-économiques sont propices au développement, à la mise à l’essai et à l’évaluation de politiques commerciales novatrices. Enfin, les entreprises publiques chinoises investissant en Afrique sont à même d’y gagner des actifs et compétences nécessaires à leur développement futur au sein d’autres marchés, plus protégés⁸.

De plus, depuis le 12^e Congrès du Parti communiste chinois (PCC) en 1982, Pékin considère que la défense de ses intérêts stratégiques passe davantage par la promotion de la paix et du développement que par la révolution socialiste⁹. L’intérêt de Pékin pour la paix et la stabilité en Afrique, d’abord essentiellement rhétorique, est devenu progressivement substantiel à mesure que ses investissements sur le continent se développaient.

Dans une même logique, le dernier « white paper » des forces armées chinoises souligne l’importance de la coopération multilatérale, aux niveaux mondial et régional, pour le développement harmonieux de la Chine¹⁰. À ce niveau, le soutien politique des nombreux États africains dans les arènes multilatérales telles les Nations unies constitue aussi un enjeu d’importance stratégique : c’est en grande partie grâce au « vote africain » que Pékin s’est vu reconnaître comme unique représentant de la Chine au Conseil de sécurité en 1971. Encore aujourd’hui, le soutien africain au principe d’« Une seule Chine » est très précieux pour le Parti communiste chinois (PCC).

7. O. Schell, « China : Defending its Core Interest in the World – Part I », *YaleGlobal Online*, 5 avril 2010. <http://yaleglobal.yale.edu/content/china-defending-its-core-interest-world-%E2%80%93-part-i>

8. À ce sujet, voir : B. Hellendorff, « La Chine en Afrique : survol des enjeux », *Note d’analyse du GRIP*, 13 décembre 2010. <http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=896>

9. Li Anshan, *Transformation of China’s Policy towards Africa*, Hong Kong : Hong Kong University of Science & Technology, Center on China’s Transnational Relations, « Working Paper », 20, 2006.

10. *China’s National Defense in 2008*. Pékin : Information Office of the State Council of the People’s Republic of China, 2009. http://english.gov.cn/official/2009-01/20/content_1210227.htm

1.2. Problèmes rencontrés

Si l'Afrique est donc bien stratégiquement vitale au développement économique et politique de la Chine, cette dernière y est néanmoins confrontée à de réelles menaces sécuritaires mettant en danger la pérennité de ses investissements.

Les conflits, en cours ou latents, sont une première source d'insécurité pour les intérêts chinois sur le continent. Aux conflits interétatiques (comme la guerre Éthiopie-Érythrée entre 1998 et 2000) s'ajoutent les conflits intra-étatiques (comme au Darfour ou dans l'est de la République démocratique du Congo), les conflits de basse intensité¹¹ (comme dans le delta du Niger, au Tchad ou en Ouganda), les cas de « violence communale »¹² (notamment dans la corne de l'Afrique) et de violence politique (comme en Tunisie, Égypte et Libye plus récemment)¹³ et le terrorisme (au Sahel notamment, avec le cas d'Al Qaida au Maghreb islamique [AQMI]).

D'autres menaces « irrégulières » ont progressivement émergé en Afrique¹⁴. En 2003, la Chine a ainsi proclamé que les problèmes de sécurité non traditionnels comme « le terrorisme, le trafic de petites armes, le trafic de drogue, l'immigration clandestine, la délinquance économique transnationale, les épidémies et les calamités naturelles sont devenus de nouveaux facteurs d'incertitude affectant la sécurité internationale et régionale et posant de nouveaux défis pour la paix et la stabilité dans le monde comme dans la région »¹⁵.

Les divers trafics peuvent en fait aussi bien concerner des marchandises illicites – comme la drogue¹⁶ – que des biens licites détournés – comme les ressources minières¹⁷ ou le pétrole¹⁸ – ou des armements (principalement des armes légères et de petit calibre ou ALPC) et des produits « à double usage »¹⁹ et sont de nature à engendrer corruption et instabilité dans la région²⁰. Ils sont aussi très fortement liés au crime organisé transnational. Les migrations illégales sont également un enjeu sécuritaire en ce sens que de nombreux entrepreneurs chinois arrivent en Afrique avec un visa touristique pour ensuite y rester et faire des affaires, alimentant de ce fait un certain

-
11. Les conflits de basse intensité confrontent le gouvernement d'un pays à des actes de violence localisée, souvent même de guérilla, de la part de mouvements rebelles.
 12. « Communal violence » est un terme désignant les accrochages violents et sporadiques entre communautés locales, le plus souvent pastorales, sans implication du gouvernement central. Il s'agit, la plupart du temps, de raids et de vols de bétail.
 13. « China's growing role in African peace and security », *Saferworld*, Report, Janvier 2011.
 14. A. Le Sage, « Les menaces irrégulières à la sécurité en Afrique : Défis pour l'engagement américain », *Institute for National Strategic Studies Strategic Forum*, (255), Mai 2010.
 15. *Forum sur la Coopération sino-africaine – Plan d'action d'Addis-Abéba (2003-2006)*. Disponible sur : <http://www.focac.org/fra/ltda/dejbjzjhy/DO2009/t163459.htm>
 16. S. Ellis, « West Africa's International Drug Trade », *Center for Strategic & International Studies blog*, 6 novembre 2009. <http://csis.org/blog/west-africa%E2%80%99s-international-drug-trade>
 17. En RDC, l'exploitation illégale des ressources minières finance de nombreux mouvements rebelles ainsi que des éléments des forces armées nationales, contribuant à la perpétuation d'une situation d'instabilité et d'insécurité.
 18. Le vol de pétrole, ou « oil bunkering », est un phénomène particulièrement présent au Nigéria, où il entretient la corruption et participe au financement de nombreux groupes armés dans le delta du Niger.
 19. Les biens et technologies sont dits « à double usage » lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une utilisation tant civile que militaire.
 20. Voir à ce sujet : « Transnational Trafficking and the Rule of Law in West Africa : A Threat Assessment », *United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)*, Report, juillet 2009.

ressentiment de la part des commerçants locaux, ressentiment qui peut déboucher sur une certaine sinophobie. Au niveau des épidémies, pour la Chine, où l'« épisode SRAS »²¹ a provoqué un véritable électrochoc²², l'enjeu du SIDA – très présent en Afrique – est également de grande importance²³.

Sur l'ensemble du continent, cette instabilité a débouché, entre 2007 et 2009, sur un grand nombre de citoyens chinois kidnappés ou tués (respectivement 70 et 30) tandis que les intérêts chinois ont été attaqués dans cinq pays et menacés dans six²⁴.

1.3. Défense des intérêts à l'étranger

Le développement exponentiel de ses intérêts en Afrique nécessite donc une constante adaptation de la part de Pékin à des menaces sécuritaires polymorphes et évolutives.

Historiquement, c'est par l'envoi de contingents militaires sur le continent que les puissances coloniales européennes ont répondu à ces menaces. Pourtant, dans son dernier livre blanc, la Chine proclame qu'elle « ne cherchera jamais à devenir une puissance hégémonique ni ne s'engagera dans un processus d'expansion militaire, ni maintenant ni dans le futur, peu importe le développement qu'elle atteint »²⁵. Ce refus de l'hégémonisme, inscrit dans « l'esprit de Bandoeng », est en fait une des facettes les plus significatives de son « soft power » tel qu'elle l'envisage dans son interaction avec l'Afrique, aux côtés de sa doctrine de non-interférence dans les affaires internes d'un autre pays²⁶. C'est donc dans ce cadre que Pékin compte défendre ses intérêts à l'étranger.

En réalité, c'est progressivement et au cas par cas que Pékin a adapté l'application de sa doctrine de non-interférence aux défis sécuritaires africains. Dans l'arène internationale, la Chine cherche à se forger un statut de « puissance responsable », promouvant le multilatéralisme dans la prévention et la gestion de conflits. Elle a ainsi déployé un volume grandissant de moyens dans des missions de lutte contre la piraterie²⁷ ou de maintien de la paix ; elle s'est également progressivement engagée dans le développement des capacités des instances multilatérales régionales (principalement l'Union africaine). Pourtant, cette stratégie politique concertée, orientée vers la coopération et définie dans le « temps long » est contrebalancée par d'autres dynamiques, centrées sur des intérêts individuels ou corporatistes, visant une rentabilité politique ou économique sur le court-terme. La structure de plus en plus éclatée du pouvoir en Chine a en

21. Le SRAS, ou Syndrome Respiratoire Aigu Sévère, est symptôme d'une pneumonie atypique. Une épidémie de cette infection est partie de Chine en mai 2003, et a causé un quasi « black out » du pays pendant plusieurs semaines, étant donné les mesures de quarantaine et les efforts de prévention de la population.

22. C. Puel, « Les trente ans qui ont changé la Chine », conférence conjointe BICCS-ULB, Bruxelles, 14 février 2011.

23. D. Thompson, « China Faces Challenges in Effort to Contain HIV/AIDS Crisis », Population, Reference Bureau, Mai 2004. <http://www.prb.org/Articles/2004/ChinaFacesChallengesinEfforttoContainHIVAIDSCrisis.aspx>

24. J. Holslag, S. Van Hoeymissen (ed.), *The Limits of Socialization : The Search for EU-China Cooperation towards Security Challenges in Africa*. Bruxelles: Brussels Institute of Contemporary China Studies, « Policy Report », 2010, p. 7.

25. *China's National Defense in 2008*, op. cit.

26. Voir par exemple : C. Mensah, « China's foray into Africa: Ideational underpinnings and geoeconomic interests », *African Journal of Political Science and International Relations*, IV, 3, Mars 2010, p. 96-108.

27. R. Weitz, « Priorities and Challenges in China's Naval Deployment in the Horn of Africa », *China Brief*, IX, 24, 2009.

effet débouché sur l'autonomisation croissante des acteurs subétatiques impliqués en Afrique, poursuivant la plupart du temps leur intérêt propre. Cette stratégie est aussi menacée par certaines actions entreprises par la Chine sur une base bilatérale avec ses partenaires africains : par exemple, ses ventes d'armements à Khartoum ou Harare, justifiées par le sempiternel « respect mutuel de la souveraineté » et motivées par l'opportunité d'accéder aux ressources naturelles de ces deux pays, sont largement décriées pour être extrêmement opaques et perpétuer des situations de guerre civile ou de répression politique violente. Ce « respect de la souveraineté » justifie en effet, aux yeux de Pékin, que les termes exacts des accords qu'elle conclut avec des pays africains sur une base individuelle ne soient ni partagés ni rendus publics et que l'utilisation des armes vendues soit du seul ressort de l'État récipiendaire.

Reste que, là encore, une certaine évolution pourrait voir le jour : depuis le milieu des années 1990, Pékin s'est en effet progressivement tourné vers la coopération internationale dans le domaine sécuritaire²⁸. Dans le cas du Soudan, après avoir soutenu Khartoum de manière inconditionnelle, Pékin a fait pression sur le gouvernement du président El-Béchir en 2007 pour qu'il accepte la présence de Casques bleus au Darfour, et a depuis apporté un appui croissant au Sud Soudan, allant jusqu'à aider à l'organisation du référendum de janvier 2011²⁹.

2. Le sécuritaire comme axe de coopération bilatérale

2.1. Un engagement pragmatique

La réponse initiale de la Chine aux défis sécuritaires irréguliers rencontrés en Afrique fut de coopérer avec les gouvernements nationaux plutôt qu'avec des institutions internationales³⁰. En effet, Pékin, attaché aux principes de non-interférence et de respect de la souveraineté étatique, continue de considérer que seuls les gouvernements nationaux sont habilités à gérer leurs problèmes politiques, économiques ou sociaux internes³¹.

L'attachement chinois aux solutions concertées et la promotion concomitante du rôle du Conseil de sécurité des Nations unies dans la gestion des conflits africains semble donc être essentiellement rhétorique. Pour la Commission européenne, le plus important instrument de promotion du multilatéralisme utilisé par la diplomatie chinoise, à savoir le Forum de coopération sino-africaine (le FOCAC), n'apporte en fait aucune impulsion à la coopération multilatérale ou à une meilleure coordination africaine³². Il est vrai que la majorité des engagements chinois envers

28. S. Lieggi, « A Decade of Chinese Arms Control: A Survey of Progress Ahead of Bush's Visit to China », *Center for Nonproliferation Studies*, Report, 2005. <http://cns.miis.edu/stories/pdfs/051118.pdf>

29. « China welcomes completion of south Sudan referendum », *People's Daily Online*, 17 janvier 2011. <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90777/90856/7266108.html>

30. J. Holslag, « China's Next Security Strategy for Africa », *Asia Paper*, III, 6, 2008, p. 9.

31. « China's growing role in African peace and security », *op. cit.*, p. 27.

32. D. Tull, « China in Africa : European Perceptions and Responses to the Chinese Challenge », *SAIS*, Working Paper, 2008, p. 6.

l'Afrique exposés lors des sommets de la FOCAC sont négociés au préalable sur une base bilatérale³³.

Cette situation trouve son explication dans le fait que la Chine a actuellement plus à gagner à traiter avec ses partenaires africains sur une base individuelle que collective. Pour Pékin, négociateur des contrats sur une base bilatérale lui confère un avantage comparatif certain, étant donné la distorsion entre sa puissance économique et celles des États africains considérés séparément. De plus, aux yeux des Chinois, le bilatéral permet d'éviter les attermolements et les retards caractéristiques des institutions internationales comme l'UA ou le secrétariat du NEPAD qui tardent toujours à formuler une politique cohérente d'encadrement de la présence chinoise sur le continent. La Chine reste également relativement méfiante envers les grandes institutions internationales qu'elle a longtemps considérées comme inféodées aux puissances occidentales.

Dans le domaine sécuritaire, les accords qu'a conclus la Chine avec les États africains sur une base bilatérale obéissent à une logique duale. D'une part, certains contrats de vente correspondent avant tout à une logique commerciale : les industries militaires chinoises cherchent en effet de plus en plus à exporter une production dont les caractéristiques (bas coûts, recherche de la rusticité...) sont très adaptées aux besoins africains. D'autre part, l'assistance militaire qu'offre la Chine à de nombreux États du continent – via le don ou la vente à prix réduits de matériel, ou le partage de compétences – est principalement dirigée vers la consolidation des liens politiques. Elle est vue comme un moyen relativement bon marché d'obtenir les faveurs d'un gouvernement et d'accéder à certaines de ses ressources naturelles³⁴ et correspond donc à une logique stratégique.

2.2. Ventes d'armements

En matière d'armements, le marché africain est en pleine expansion³⁵. De 2004 à 2008, les achats africains dans le secteur ont connu un taux moyen de croissance annuel de 9,1%³⁶, tirés vers le haut par l'explosion des revenus du pétrole et une croissance de l'instabilité régionale³⁷. Pourtant, Afrique du Sud mise à part, l'industrie de l'armement africaine se limite à quelques usines – dont celles que certaines sources attribuent à la Chine³⁸ – et à la fabrication artisanale d'ALPC, comme au Ghana³⁹. Pour leur défense, les gouvernements africains se tournent donc vers d'autres pays, exportateurs d'armes et de munitions, comme les États-Unis, la Russie, de nombreux États européens et, de plus en plus, la Chine.

33. M. Davies *et al.*, « How China delivers development assistance to Africa », *Centre for Chinese Studies*, Report, 2008.

34. R. Weitz, « Global Insights: Chinese Arms Sales Worry Washington », *World Politics Review*, 17 mars 2009. <http://www.worldpoliticsreview.com/articles/3455/global-insights-chinese-arms-sales-worry-washington>

35. « Africa : The Next Defense Market Opportunity ? (updated) », *Defense Industry Daily*, 22 juillet 2008. <http://www.defenseindustrydaily.com/africa-the-next-defense-market-opportunity-04370/>

36. « African Defense Market Churning Despite Economic Woes », *ASDNews*, 3 décembre 2009.

37. « Oil boom and terror fears fuel African defence spending spree », *Paramount Group*, 29 novembre 2010. <http://www.defenceweb.co.za/office/paramountgrp/PressRelease.php?StoryID=214448>

38. « China's growing role in African peace and security », *op. cit.*, p. 51.

39. « Ghana: Homemade gun sales flourish », *IRIN*, 23 octobre 2009. <http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportID=86728>

Pékin cherche en effet de son côté à déplacer l'activité lucrative de son complexe militaro-industriel vers l'extérieur⁴⁰, espérant faire de son industrie un des plus grands exportateurs au monde d'ici 2020⁴¹. La Chine offre ainsi à l'exportation un volume sans cesse croissant de matériels militaires, allant des avions J-7 aux chars T-96 en passant par les missiles sol-air FN-6, les hélicoptères de transport Z-6, les blindés WMZ-551, les patrouilleurs type 037 (classe Hainan) et un nombre indéfinissable d'ALPC. Tous ces équipements ont en commun d'être relativement rustiques, bon marché et faciles d'emploi par rapport à une concurrence européenne, américaine ou russe traditionnellement bien implantée sur les marchés de la défense africains depuis la période de la Guerre froide.

Selon les données du *Congressional Research Service* (CRS) américain, entre 2006 et 2009, 98,6% des transferts d'armements de la Chine étaient destinés aux pays en développement⁴². Sur la même période, et selon les mêmes sources, la Chine est devenue le premier exportateur d'armements vers l'Afrique subsaharienne. L'incroyable accueil réservé aux équipements militaires bon marché de la Chine tend ainsi à augmenter la diversification des sources d'approvisionnement du marché africain. De plus, le marché tend à se sophistiquer, grâce aux équipements technologiquement plus avancés, financièrement abordables et fiables que propose la Chine⁴³. Ces produits, tel le chasseur FC-1, sont aussi plus rentables pour l'exportateur.

Il est pourtant difficile d'inscrire l'ensemble de ces ventes d'armements dans un cadre stratégique. Et pour cause, si certaines ventes d'armes sont emblématiques d'une logique dite de « weapons-for-access »⁴⁴ – par exemple, la Zambie a utilisé son cuivre pour payer ses achats d'armes à la Chine tandis que le Kenya a négocié avec Pékin pour échanger des droits de pêche contre des armes⁴⁵ – d'autres, moins connues, semblent bien plus obéir à une logique de « weapons-for-cash ». Ainsi, l'« opération Parabellum », lancée en 2006, a permis de mettre à jour un vaste trafic d'armes chinoises destinées à la Lybie (concernant 500 000 fusils d'assaut SMG T-56, version sinisée de l'AK-47 soviétique produite par NORINCO, et 10 millions de munitions)⁴⁶. Si ces deux motivations peuvent être conflictuelles (intérêts nationaux vs intérêts économiques particuliers), elles peuvent aussi s'entremêler, dans le cas, par exemple, d'une utilisation détournée. Au

40. J. Etheridge, « Stratfor: China's Weapons Push in Africa », *ABC News*, 25 août 2010. <http://abcnews.go.com/International/story?id=82683&page=1>

41. La Chine est actuellement le cinquième exportateur d'armements au niveau mondial. I. Taylor, « Arms Sales to Africa: Beijing's Reputation at Risk », *China Brief*, V, 21, 2007.

42. R. Grimmer, « Conventional Arms Transfers to Developing Nations, 2002-2009 », *Congressional Research Service*, 2010, p. 32.

43. Les produits chinois sont ainsi de plus en plus positionnés comme alternative viable aux équipements russes, dont la fiabilité et le service après-vente afférent souffrent d'une réputation écornée depuis, notamment, le renvoi par l'Algérie des Su-27 qu'elle avait achetés à Moscou, étant donné la mauvaise qualité de ces derniers.

44. Cette notion concerne la recherche, par le pouvoir central chinois, d'un accès aux marchés et matières premières africaines en échange de ses exportations d'armes et s'inscrit donc dans une stratégie politique de long terme.

45. A. Chang, « China expanding African arms sales », *UPI Asia*, 26 janvier 2009. http://www.upiasia.com/Security/2009/01/26/china_expanding_african_arms_sales/1148/

46. L. Mampaey, F. Santopinto, « Opération Parabellum » - Enquête sur un trafic d'armes aux sommets de l'État libyen, Note d'Analyse du GRIP, 13 novembre 2009, Bruxelles. http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=804&titre_page=NA_2009-11-13_FR_L-MAMPAEY_F-SANTOPINTO

Soudan, l'embargo sur les armes (résolutions 1556, 1591 et 1945 du Conseil de sécurité des Nations unies) interdit la vente d'armes destinées à servir dans le conflit du Darfour. Selon Amnesty International, Khartoum aurait néanmoins transféré des Nanchang A-5 « Fantan », avions d'attaque au sol chinois, au Darfour où il est probable qu'ils aient participé à des bombardements ayant occasionné de nombreuses morts civiles⁴⁷. Amnesty International a également accusé Pékin de « fournir des armes en mains propres aux milices Janjawid liées directement au gouvernement soudanais »⁴⁸.

L'opacité qu'entretient Pékin sur sa production d'armes, ainsi que sur les motivations, volumes, vecteurs et caractéristiques de ses exportations participe par ailleurs à « brouiller les pistes ». Le fait que de plus en plus d'armes et munitions d'origine – avérée ou supposée – chinoise soient retrouvées dans les zones de conflit en Afrique, comme en République démocratique du Congo⁴⁹, au Liberia⁵⁰, en Côte d'Ivoire⁵¹ ou au Soudan⁵² et pays environnants⁵³, est néanmoins indéniable.

2.3. Assistance militaire

Selon les données du SIPRI, l'Afrique ne compterait que pour 12% de l'ensemble des ventes d'armements de la Chine au niveau mondial⁵⁴ et ne générerait donc – actuellement – qu'un bénéfice marginal pour l'industrie exportatrice chinoise. Les ventes d'armements chinoises comportent en réalité une composante politique et stratégique intrinsèque : elles génèrent un apport de devises étrangères utile à la Chine pour payer ses importations de matières premières africaines. Elles représentent également un moyen relativement bon marché de s'attirer les faveurs des gouvernements visés. Enfin, armer les élites locales sécurise dans une certaine mesure les intérêts chinois pouvant être mis en danger par d'éventuels mouvements rebelles⁵⁵.

La coopération militaire de Pékin est par ailleurs soumise aux mêmes fondements doctrinaux que son action économique, culturelle ou politique en Afrique : elle se base donc fortement sur le principe de « non-interférence ». De cette manière, Pékin a argué du droit légitime qu'ont les États souverains à s'armer pour exporter des armements à des gouvernements corrompus (comme en

47. « Sudan. Arms continuing to fuel serious human rights violations in Darfur », *Amnesty International*, Report, 2007.

48. B. May, « Darfour-Chine : des armes en main propre... », *Amnesty International*, mai 2007. <http://www.amnestyinternational.be/doc/article10644.html>

49. D. Fruchart, « United Nations Arms Embargoes : Their Impact on Arms Flows and Target Behavior. Case Study: Democratic Republic of the Congo, 2003-2006 », *SIPRI*, 2007.

50. « China : sustaining conflict and human rights abuses : the flow of arms continues », *Amnesty International*, Report, 2006. <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/030/2006/en>

51. « Rapport du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire », S/2008/598, New York : Nations unies, 9 octobre 2008.

52. « Supply and demand. Arms flows and holdings in Sudan », *Sudan Issue Brief*, 15, décembre 2009.

53. J. Bevan, « Blowback. Kenyas's Illicit Ammunition Problem in Turkana North District », *Small Arms Survey*, Occasional Paper, 22, juin 2008.

54. Cité dans : « China's growing role in African peace and security », *op. cit.*, p. 44.

55. R. Weitz, *op. cit.*

Angola), répressifs (comme au Zimbabwe), sous embargo international (comme au Soudan⁵⁶) voire engagés dans une guerre (comme en Éthiopie et Érythrée entre 1998 et 2000⁵⁷).

Cette doctrine de non-interférence se couple, dans l'approche chinoise, à un refus de l'impérialisme et à une volonté de promouvoir une stricte égalité entre les États. Ces deux principes sont hérités de l'esprit de Bandung et sont depuis devenus des composantes importantes du « soft power » chinois, tel qu'il est appréhendé par le PCC⁵⁸. La Chine se refuse donc à établir une présence militaire permanente en Afrique ; elle a d'ailleurs récemment écarté l'idée d'installer une base militaire à Djibouti⁵⁹, malgré l'intérêt que cette dernière aurait pu avoir dans le cadre de ses opérations de lutte contre la piraterie. Même quand le Nigéria a déclaré vouloir se tourner vers la Chine plutôt que vers les États-Unis pour ses achats d'armements, la réponse chinoise a été très réticente⁶⁰.

De plus, Pékin ne limite en rien ses interactions en matière de défense et sécurité aux pays riches en ressources naturelles : pratiquement tous les États africains reconnaissant le principe d'« Une seule Chine » ont pu bénéficier de l'assistance militaire de Pékin, sous une forme ou une autre. La Tanzanie, par exemple, est l'un des partenaires les plus solides de Pékin sur le continent, militairement parlant, mais exporte très peu de ressources naturelles⁶¹. En élargissant quelque peu l'analyse, il apparaît également que les ventes d'armements chinois ne sont en rien uniques : au Soudan, « cas d'école » souvent cité pour illustrer les contrats entre Chine et gouvernements sanguinaires, la majorité des armements importés le sont de Russie⁶². De plus, son premier partenaire africain dans le secteur de la défense n'est ni le Soudan ni le Zimbabwe : il s'agit en fait de l'Égypte, premier bénéficiaire africain de l'aide militaire américaine.

Par ailleurs, la coopération militaire chinoise est loin de se cantonner aux ventes d'armements. Si son contenu exact varie selon le pays africain considéré, ses matérialisations les plus répandues concernent le don de matériel, une assistance financière pour des infrastructures militaires, un soutien pour le déminage, ou l'entraînement de forces armées⁶³. Au moins 19 pays africains ont reçu, entre 2004 et 2007, des uniformes, équipements légers, radios, camions, infrastructures, etc. dans le cadre de l'assistance militaire chinoise⁶⁴.

Selon les données du SIPRI, ses partenaires principaux en Afrique dans le domaine des ventes d'armes entre 2000 et 2009 seraient l'Égypte (259 millions de dollars), le Nigéria (251 millions de

56. Voir par exemple: P. Wezeman, « United Nations Arms Embargoes : Their Impact on Arms Flows and Target Behavior. Case Study: Darfur, Sudan, 2004-2006 », *SIPRI*, 2007.

57. J. Eisenman, J. Kurlantzick, « China's Africa Strategy », *Current History*, 2006, p. 219-224.

58. Voir : B. Hellendorff, « La Chine en Afrique : survol des enjeux », *op. cit.*

59. P. Feuillerade, « China and Japan take military rivalry to Djibouti », *New African*, juillet 2010.

60. J. Holslag, « China's Next Security Strategy for Africa », *op. cit.*, p. 11.

61. D. Shinn, « Military and Security Relations : China, Africa and the Rest of the World » in R. Rotberg (ed.), *China into Africa : Trade, Aid, and Influence*. Cambridge: Brookings, 2008, p. 161.

62. Selon les données du SIPRI, la Russie a compté pour 87% des achats d'armes conventionnelles par Khartoum entre 2003 et 2007, et la Chine pour 8%. Voir : A. McGregor, « Russia's Arms Sales to Sudan a First Step in Return to Africa: Part Two », *Eurasia Daily Monitor*, VI, 29, 2009.

63. « China's growing role in African peace and security », *op. cit.*, p. iii.

64. J. Holslag, « China's Next Security Strategy for Africa », *op. cit.*, p. 11.

dollars⁶⁵), le Soudan (143 millions de dollars), la Namibie (141 millions de dollars) et l'Algérie (98 millions de dollars)⁶⁶. Dans les dernières données qu'elle a soumises au registre des Nations unies sur les armes conventionnelles, c'est-à-dire entre 2006 et 2009, la Chine aurait vendu des armements – principalement des véhicules blindés – au Congo-Brazzaville, au Gabon, au Ghana, au Kenya, à la Namibie, au Niger, au Nigeria, au Rwanda, à la Tanzanie, au Tchad et au Zimbabwe⁶⁷. Ces indications étant fournies sur une base volontaire, sans informations de contexte et données qualitatives supplémentaires, elles sont largement reconnues pour être sous-évaluées voire peu représentatives de la réalité. D'autre part, le volume et la valeur des stocks d'ALPC chinois exportés en Afrique ne peuvent pas être quantifiés, alors qu'ils constituent le gros des transferts chinois au continent.

Par ailleurs, entre 2007 et 2008, la Chine a reçu des délégations militaires de 24 pays africains et a envoyé sept délégations militaires sur le continent⁶⁸. La majorité des contrats et des annonces d'assistance étant conclus lors de ces visites officielles de haut niveau, il apparaît que cette assistance particulière vise – autant que les accords de coopération dans des domaines autres (juridique, parlementaire, culturel, etc.) – au renforcement des liens politiques⁶⁹ et économiques.

Néanmoins, le principe de cette coopération interétatique est progressivement mis à mal. La Chine est ainsi confrontée avec de plus en plus d'acuité aux sociétés civiles africaines : pour nombre de ces dernières, l'utilisation, à des fins de répression violente par des régimes autoritaires, des armes vendues par Pékin constitue une réelle interférence dans les affaires internes d'un pays. Ainsi, lorsque des dockers sud-africains ont refusé de débarquer la cargaison d'armes et de munitions du cargo chinois *An Yue Jiang* destinée aux forces armées zimbabwéennes⁷⁰ – suivis en cela par les gouvernements mozambicain, angolais puis zambien – Pékin s'est trouvé dans une posture délicate, d'autant plus que sa défense se basait sur l'argument qu'une telle opération était « parfaitement normale »⁷¹ alors qu'il était très probable que ces armes seraient utilisées dans la répression féroce qui a suivi les troubles postélectorales de 2008.

Un consensus grandissant a donc émergé au sein des élites dirigeantes de Pékin, selon lequel une diplomatie concentrée sur les rapports d'État à État n'était plus adéquate à la sécurisation des intérêts chinois à l'étranger⁷². Wang Yingwu, ambassadeur à Kinshasa, déclarait ainsi récemment que la stratégie africaine de la Chine visait premièrement la paix et la stabilité, deuxièmement le développement économique et troisièmement l'amélioration des conditions de vie des

65. Sur la seule vente de 15 F-7/J-7, avions de combat multirôles dérivés du MIG-21 soviétiques (dont trois sont des versions d'entraînement).

66. « SIPRI Arms Transfers Database », Stockholm : SIPRI. Accessible: <http://www.sipri.org/databases/armstransfers>

67. « United Nations Register of Conventional Arms. Overall participation », New York : United Nations. Accessible: <http://www.un.org/disarmament/convarms/Register/HTML/RegisterIndex.shtml>

68. W. Minnick, « China Comes to Africa », Defense News, 9 février 2009. <http://www.defensenews.com/story.php?i=3938424>

69. « China's growing role in African peace and security », *op. cit.*, p. iii.

70. « Deadly Movements. Transportation Control in the Arms Trade Treaty », Amnesty International, juillet 2010, p. 8.

71. H. Strange, « China says it may recall Zimbabwe arms shipment », *Times Online*, 22 avril 2008. <http://www.timesonline.co.uk/tol/news/world/africa/article3795805.ece>

72. J. Holslag, « Khaki and Commerce: The Military Implications of China's Trade Ambitions », *Issues & Studies*, XCV, 3, 2009, p. 37-67.

populations⁷³. C'est donc dans une perspective plus holistique que Pékin tente désormais d'inscrire son action en matière de défense et sécurité en Afrique. En outre, l'épisode du *An Yue Jiang* démontre que les évolutions que connaît la relation sino-africaine ne sont pas uniquement déterminées par la Chine seule ou sur base bilatérale mais qu'elles sont appelées à être de plus en plus influencées par des dynamiques globales, transnationales⁷⁴.

La Chine se trouve donc dans une période de « consolidation de sa stratégie africaine »⁷⁵, orientée vers une meilleure appréhension des défis africains et des réponses spécifiques à leur apporter. Son implication grandissante au sein des Nations unies, ses contributions à la Banque de développement africaine, ses engagements envers le NEPAD (le « New Partnership for Africa's Development » professe pourtant une vision des droits de l'homme peu semblable à celle qu'en ont les leaders chinois) ou d'autres organes régionaux témoignent ainsi d'une stratégie plus encline à promouvoir la coopération internationale que les petits arrangements bilatéraux⁷⁶.

3. Le sécuritaire comme axe de coopération multilatérale

3.1. Lutte contre le terrorisme et la piraterie

Le fait que la Chine soit confrontée, au Tibet et surtout au Xinjiang, à des mouvements sécessionnistes considérés comme terroristes⁷⁷ explique grandement l'importance que donne la



Destroyer chinois en route pour la Somalie

Chine à la lutte contre le terrorisme, au niveau global mais aussi dans le cadre de son interaction avec l'Afrique⁷⁸. Ce lien est devenu particulièrement évident lorsqu'en juillet 2009 les intérêts chinois en Afrique furent l'objet de menaces d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), en réponse à la dure répression par Pékin des émeutes raciales d'Urumqi. Qin Gang,

porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinoises, avait alors dit : « *We will keep a close eye on developments and make efforts with relevant countries to take all necessary measures to ensure the safety of overseas Chinese institutions and people.* »⁷⁹

73. « Chinese Ambassador to Democratic Congo Gives Interview to Korean Reporter », *Forum sur la Coopération Sino-africaine*, 27 janvier 2011. <http://www.focac.org/eng/jlydh/sjzs/t790316.htm>

74. C. Harrington, « China's african activity comes under increasing international scrutiny », *Jane's*, 6 mai 2008. http://www.janes.com/news/defence/jdw/jdw080506_2_n.shtml

75. A. Becker, « China Summons Past to Advance Into Africa », *IPS News*, 27 septembre 2010. <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=52972>

76. Zhao Hong, « China-U.S. Oil Rivalry in Africa », *The Copenhagen Journal of Asian Studies*, XXVI, 2, 2008, p. 97-119.

77. Comme le Mouvement islamique du Turkestan oriental, l'Organisation de libération du Turkestan oriental, le Congrès mondial des Ouïghours, l'*Eastern Turkistan Information Center* ou le *Tibetan Youth Congress*.

78. *China's African Policy*, Pékin, Janvier 2006. Disponible sur : <http://www.fmprc.gov.cn/eng/zxxx/t230615.htm>

79. L. Stack, « China warns citizens in Algeria of Al Qaeda threat », *The Christian Science Monitor*, 15 juillet 2009. <http://www.csmonitor.com/World/terrorism-security/2009/0715/p99s01-duts.html>

C'est dans cette même logique de coopération internationale que la Chine s'est engagée dans la lutte contre la piraterie maritime au large de la Somalie en décembre 2008⁸⁰, après qu'un de ses navires eut été attaqué. La sécurisation des routes maritimes est en effet indispensable au développement des relations sino-africaines et à la bonne santé de l'économie chinoise : les tankers à destination de Pékin transitant par le Bab el-Mandeb ont tout autant besoin d'être protégés que les porte-containers approvisionnant les marchés européens et africains en produits manufacturés chinois. La Marine de l'Armée de libération du peuple a ainsi déployé trois de ses navires les plus récents dans le Golfe d'Aden et coopère depuis de manière efficace et volontaire avec les autres flottes présentes dans la région, qu'elles soient indépendantes (comme celles de la Russie ou de l'Iran), ou de coalition (comme la *Combined Task Force 151* ou l'opération *Atalante*)⁸¹. Cela dit, ces missions représentent également une opportunité pour la marine chinoise de développer ses capacités de projection, nécessaires à son accession au statut de « blue-water navy »⁸².

3.2. Maintien de la paix

L'implication grandissante de la Chine dans des missions de lutte contre le terrorisme ou la piraterie maritime dénote un changement dans son « profil international », désormais plus ancré dans une logique de coopération. Depuis 1981, Pékin s'est également engagé de manière croissante au sein des missions de paix des Nations unies, majoritairement en Afrique, et sa contribution au financement de ces missions a crû de 170% entre 2000 et 2008⁸³. Des membres permanents du conseil de sécurité (les « P5 »), la Chine est aujourd'hui le plus grand contributeur en troupes à de telles missions sur le sol africain.

Tableau 1 : Contributions en troupes des P5 aux missions de paix des Nations unies en Afrique au 31 janvier 2011.

Mission Pays	MINURSO (Sahara Occidental)	MONUSCO (RDC)	UNAMID (Soudan)	UNMIS (Soudan)	UNMIL (Liberia)	UNOCI (Côte d'Ivoire)	Total Afrique	Total Monde
Chine	11	234	323	481	584	6	1639	2038
États-Unis		2		6	20		28	98
France	13	14			1	19	47	1537
Royaume-Uni		4		5			9	282
Russie	20	31		165	13	11	240	256

80. Lire à ce propos : M. Hubert, « La piraterie maritime dans le golfe d'Aden : État des lieux », *Note d'Analyse du GRIP*, 20 septembre 2010. <http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=876>

81. Les efforts de coopération de la Chine dans ce cadre ont ainsi fait l'objet de louanges de la part de responsables américains. « Counter Piracy Update », U.S Department of State, décembre 2010. <http://fpc.state.gov/152316.htm>

82. Les termes *brown water*, *green water* et *blue water* réfèrent respectivement à l'environnement maritime côtier proche, littoral éloigné et mondial. Une *blue water navy* correspond à une « marine de haute mer », c'est-à-dire une flotte capable de projection à l'échelle mondiale.

83. G. Shelton, « China : Africa's New Peacekeeper », *The China Monitor*, 33, septembre 2008, p. 4-5.

Cet engagement croissant au sein de missions de maintien de la paix de l'ONU est une importante facette de « la diplomatie publique » de la Chine, concentrée sur l'image de « puissance responsable » qu'elle entend renforcer afin de rassurer les pays inquiets de son incroyable montée en puissance économique et politique⁸⁴. Cela permet aussi à l'Armée de libération du peuple de prendre part à des « opérations autres que la guerre » et à gagner une expérience pratique utile⁸⁵.

3.3. Intégration régionale et sous-régionale

En matière de paix et de sécurité, la Chine souligne de manière récurrente le « rôle constructif du Conseil de sécurité des Nations unies dans le règlement des conflits régionaux en Afrique »⁸⁶. Cette rhétorique relativement nouvelle de promotion du multilatéralisme dans la gestion de conflits s'accompagne non seulement d'une implication grandissante au sein de missions de paix mandatées par les Nations unies mais aussi d'une promesse de soutien continu aux organisations régionales, dont l'Union africaine (UA), « dans leurs efforts pour le règlement des conflits régionaux »⁸⁷.

Les organisations régionales africaines comme l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ou l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) forment en effet le squelette de l'architecture régionale de sécurité, telle qu'elle a évolué depuis les années 1990, et sont appelées à prendre une importance croissante dans la gestion des conflits en Afrique à l'avenir⁸⁸.

Dans ce cadre, le soutien affiché de Pékin au principe et à une pratique de « solutions africaines aux problèmes africains »⁸⁹ apparaît vite comme une déclaration dirigée à la fois envers les partenaires africains et envers les compétiteurs et critiques extérieurs, surtout occidentaux. La promotion du multilatéralisme par la Chine a en fait moins à voir avec le besoin d'aider au développement d'une Afrique forte et unie qu'avec un intérêt pragmatique à défendre la notion de multipolarité au sein d'une communauté internationale vue comme toujours dominée par l'Occident. Le multilatéralisme est donc devenu, pour Pékin, un instrument pour forger un monde plus équilibré, multipolaire, libéré de l'hégémonie américaine⁹⁰.

84. B. Ling, « China's peacekeeping diplomacy », *China Rights Forum*, (1), 2007, p. 47-49.

85. G. Bates, Chin-Hao Huang, « China's expanding peacekeeping role : its significance and the policy implications », *SIPRI Policy Brief*, Février 2009.

86. *Forum sur la Coopération Sino-Africaine – Plan d'action de Charm El-Cheikh (2010-2012)*. Disponible sur : <http://www.focac.org/fra/dsibzjhy/hywj/t630766.htm>

87. *Ibid.*

88. S. Van Hoeymissen, « China's Support to Africa's Regional Security Architecture: Helping Africa to Settle Conflicts and Keep the Peace? », *The China Monitor*, 49, 2010, p. 10-14.

89. *Forum sur la Coopération Sino-Africaine – Plan d'action de Charm El-Cheikh (2010-2012)*, *op. cit.*

90. S. Raine, *China's African Challenges*. London : Routledge, 2009, p. 178.

Conclusion

Historiquement, l'essor d'une puissance commerciale s'est toujours accompagné d'un développement de ses intérêts à l'étranger, ce qui a souvent débouché sur la construction d'un imaginaire collectif consacrant la prééminence de la Nation par rapport à l'étranger, prééminence naturelle à conserver sous peine de chaos et d'écroulement. Une telle idéologie, illustrée de manière éclatante par le concept américain de « destinée manifeste », a subséquentement donné lieu à la constitution de contingents expéditionnaires à même de protéger le développement et la pérennité de ces intérêts extérieurs.

La Chine semble pourtant s'éloigner de ce canon historique : plutôt que de céder aux tentations unilatérales, elle semble graduellement prendre conscience de l'inévitabilité du processus de mutualisation des menaces sécuritaires dans le monde contemporain et adopter une perspective de plus en plus inclusive de promotion de la paix au niveau mondial. Toutefois, cette optique reste inscrite dans une stratégie extrêmement pragmatique, réaliste et autocentrée de promotion des intérêts nationaux « vitaux », au sein de laquelle le renforcement des capacités militaires laisse transparaître une possibilité d'évolution moins axée sur la coopération.

Aujourd'hui, les émeutes libyennes confrontent la politique étrangère chinoise dans la région à un nouveau test : d'une part, des intérêts et citoyens chinois – notamment les infrastructures de l'entreprise pétrolière publique CNPC – y ont été attaqués et, d'autre part, Kadhafi s'est référé au sanglant épisode de Tiananmen de 1989 pour justifier la violence de la répression dans son pays⁹¹. Cette double contrainte – économique et politique – place donc la Chine dans une configuration identique à celle que connaissent les puissances occidentales dont elle avait pourtant tenté de se détacher par sa doctrine de « non-interférence ».

Améliorer la situation sécuritaire de l'Afrique apparaît donc comme un enjeu commun à la Chine et aux autres partenaires internationaux du continent, principalement l'Union européenne. L'exemple libyen est une parfaite illustration du besoin d'améliorer la transparence, la concertation et la coordination au sein des dynamiques actuelles de soutien à la paix et la sécurité en Afrique. Si, dans ses interactions économiques avec ses partenaires étatiques africains, la Chine a découvert avec une relative perplexité qu'elle ne pouvait continuer à négliger l'enjeu de la bonne gouvernance, sous peine de s'aliéner durablement les communautés locales, il est dans son intérêt propre, et celui des populations africaines, que cette réflexion s'étende au champ sécuritaire. Au-delà de la coopération avec les partenaires internationaux, la Chine doit en effet développer des politiques de soutien à la paix et la sécurité orientées sur le long terme, comme pour ses stratégies économiques.

Pour cela, elle devra renoncer à certaines pratiques « monopolistiques », développer une dynamique de coopération davantage axée sur le mode réseau et éviter, dans le cadre de son interaction particulière avec l'Afrique, le piège d'un système centripète où l'acteur dominant attire ses partenaires dans son orbite. La promotion d'un plurilatéralisme, entendu comme une forme

91. L. Hook, G. Dyer, « Chinese oil interests attacked in Libya », *Financial Times*, 24 février 2011.

de multilatéralisme *ad hoc*, au sein de structures de coordination « horizontale », informelles (comme le relativement peu connu *Africa Clearing House*) ou non, est une possibilité au potentiel reconnu. Il appartient toutefois aux autres acteurs internationaux, Union africaine et Union européenne en tête, d'encourager la Chine sur cette voie, en commençant par renforcer les processus d'intégration en leur sein. Là se trouve l'occasion de développer une vision cohérente et intégrée d'un avenir africain stabilisé.

* * *